

Programme d'apprentissage en ligne sur l'intégration de l'environnement à l'ACDI

Jacqueline BILODEAU

Spécialiste en évaluation environnementale et Coordinatrice du Registre public
Agence canadienne de développement international (ACDI), Québec-Canada

Jacqueline BILODEAU : Diplômes de niveau supérieur (Maîtrise) en éducation et en administration de l'Université d'Ottawa et en évaluations environnementales de l'Université d'Aberdeen, Écosse. Professeur à l'École de la Fonction publique du gouvernement du Canada 1975-1979, gestionnaire de programmes et coordinatrice à l'accès à l'information à Environnement Canada 1980-1989, rédactrice principale et analyste au Cabinet du Président, ACDI 1989-1993; spécialiste en évaluation environnementale et coordinatrice du Registre public de la Loi canadienne sur l'Évaluation environnementale, ACDI 1993-2008.

Résumé : L'analyse environnementale se révèle un important outil de planification et de décision de l'aide au développement à l'ACDI. L'Agence a un net intérêt à créer, soutenir et promouvoir la viabilité de l'environnement et à partager avec ses partenaires son engagement envers une saine gestion de l'environnement. Afin d'atteindre ce but, la Direction de l'Environnement de la direction générale des Politiques stratégiques et rendement en collaboration avec la direction générale des Ressources humaines et services corporatifs a élaboré un programme d'apprentissage en ligne et sur cédérom sur l'intégration de l'environnement à l'ACDI. Ce programme de formation est conçu particulièrement pour les agents de projets et de programmes, les analystes du siège social ainsi que pour le personnel dans les missions autour du monde. Le programme comprend cinq modules portant respectivement sur le développement durable et les grands enjeux environnementaux (Module 1), le cadre légal et réglementaire international et canadien – Conventions des Nations Unies, Politique de l'ACDI en matière de développement durable, Loi canadienne sur l'Évaluation environnementale (LCÉE), Directive du Cabinet sur l'Évaluation environnementale stratégique (ÉES) – (Module 2), l'ÉES au niveau des politiques, des plans et des programmes – processus (Module 3), l'intégration des exigences environnementales à la carte routière des processus opérationnels de l'ACDI (Module 4) et un sommaire récapitulatif (Module 5). Les modules comprennent des exercices de type question-réponse, des études de cas et des projets réels en ligne ainsi que des vidéos. Le programme dont la sortie est prévue en mai 2008 sera placé sur les applications de l'ACDI et des cédéroms seront distribués aux missions sur le terrain. Un autre cédérom – l'Outil de travail électronique sur l'application de la LCÉE à l'Agence a été mis à jour et sera également mis en circulation à la même date. Ces outils d'apprentissage répondent aux recommandations de vérifications internes et du Commissariat au Développement durable du Canada visant à assurer la conformité de l'ACDI aux exigences légales et réglementaires en matière d'environnement. Au cours de mon exposé, je présenterai un ou deux modules du programme et ferai part de la méthodologie utilisée ainsi que des résultats obtenus.